



**CHU**  
Hôpitaux de  
Bordeaux

Entité d'application : **CHU DE BORDEAUX**

Emetteur : Département des ressources matérielles

IN-LOG-011

Ind : 12

Page : 1/2

**INSTRUCTION**

**COLLECTE, TRANSPORT ET LIVRAISON DE PRODUITS DE SANTE INTER-SITES DU CHU DE BORDEAUX ET EN GIRONDE**

**OBJET** : Cette instruction définit les consignes relatives à l'acheminement entre les sites du CHU de Bordeaux et en Gironde des **produits de santé (Echantillons de biologie et pathologie, produits sanguins labiles, greffons, médicaments)**.

Ces prestations consistent en :

- la COLLECTE **d'un produit de santé**,
- le TRANSPORT sous délai et température contrôlés,
- la LIVRAISON dans un service destinataire non situé sur le site de l'unité de soins demandeuse,

pour les unités de soins des différents sites du CHU de Bordeaux et/ou des établissements extérieurs situés dans le périmètre de « Bordeaux Métropole ».

**I – ROTATIONS REGULIERES intersites - ECHANTILLONS DE BIOLOGIE ET PATHOLOGIE**



**CONSIGNE** : 2 possibilités :

- dépôt au point de collecte par l'unité de soins,
- appel ponctuel au **service des coursiers de site** (voir les indications spécifiques à chaque site sur le portail Intranet, dans le catalogue de biologie et pathologie, rubrique transports) <http://www.catalogue-biologiepathologie.chu-bordeaux.fr/Transport/Transports-au-sein-du-CHU/> pour acheminement de l'échantillon à l'ABC (accueil de Biologie centralisé) pour le GH Pellegrin, au LU (laboratoire d'urgence) du GH St André ou du GH Sud.

**Du lundi au vendredi, 6 rotations** de 6h20 à 20h15 :

- Reliant le LU du GH St André, le LU du GH Sud et l'ABC du GH Pellegrin, incluant des collectes et des dépôts,
- Entre le LU du GH Sud et l'ABC du GH Pellegrin, incluant des collectes et des dépôts,
- Entre les services de Pathologie des GH Pellegrin et Sud,
- Entre l'EFS de Pellegrin et les services du GH St André,
- Ces rotations comprennent également :
  - o Une collecte quotidienne à l'EHPAD de Lormont et dans les 3 structures du CH de Cadillac situées dans « Bordeaux Métropole » pour livraison à l'ABC du GH Pellegrin (entre 8h30 et 10h),
  - o Une collecte quotidienne au CJA à 9h45 pour livraison à l'ABC du GH Pellegrin,
  - o Une collecte (le lundi et le jeudi) à la biberonnerie du GH Pellegrin pour livraison au 6°Ouest de l'hôpital cardiologique et retour au lactarium du GH Pellegrin (entre 13h et 14h20),
  - o Une collecte du mardi au jeudi à 12h à la Maison d'arrêt de Gradignan (UCSA), pour dépôt à l'ABC du GH Pellegrin.

**Le samedi**, 3 rotations de 7h15 à 18h30 pour les collectes et les dépôts entre les LU des GH St André et Sud ainsi que l'ABC du GH Pellegrin. Ces rotations comprennent également :

- o Une collecte à l'EHPAD de Lormont,
- o Une collecte au CJA sur demande.

**Le dimanche**, 1 rotation de 8h à 13h25 pour les collectes et les dépôts entre les LU des GH St André et Sud ainsi que l'ABC du GH Pellegrin.

**Les jours fériés** (sauf les dimanches), sont des samedis (excepté les collectes à l'EHPAD, au CJA ainsi que celles de 17h30 et de 18h).

**Les horaires à jour des rotations intersites sont disponibles dans le catalogue de biologie et pathologie sur le site Intranet.** <http://www.catalogue-biologiepathologie.chu-bordeaux.fr/Transport/Transports-au-sein-du-CHU/>

Date d'application : juin 2018

TABLEAU D'APPROBATION					
	POUR LE GROUPE D'ELABORATION	VALIDATION (fonction qualité)	AVIS EXPERT (facultatif)	APPROBATION (responsable d'activité)	
Nom :	S. Pommiers	C. Franco		A. Jamet	A. Georges
Fonction :	Cadre supérieur de santé	I.O.		Directeur DRM	Chef de pôle
Date :	30 juin 2018				
Signature :					



**II – PRESTATIONS A LA DEMANDE – TOUT PRODUIT DE SANTE - en dehors des heures des rotations régulières**

**1 – Pour toute demande ponctuelle de transport en URGENCE IMMEDIATE en Gironde:**

- 1 – Appeler le BAA (Bureau d'Appel des Ambulances) au **30 164** pour une demande d'enlèvement et d'acheminement vers le service destinataire, en précisant le type de demande grâce au tableau ci-après,
- 2 - Le prestataire est contacté par le BAA (ou le standard suivant horaires),
- 3 - Le coursier se rend sans délai dans le service de collecte indiqué et achemine au plus vite l'objet du transport vers le service destinataire.

TYPES DE DEMANDE	DESTINATIONS
SANG : PSL (Produits sanguins labiles)	de l'EFS du GH Pellegrin vers un service du GH Saint-André (avec prescription nominative)
GREFFON	de ou vers l'aéroport ou la gare SNCF
CROSSMATCH CŒUR ET POUMON	du bloc Magellan ou bloc cardiologique du GH Sud vers l'ABC du GH Pellegrin
PIECE OPERATOIRE DE FOIE A l'état frais (carcinome hépato cellulaire et autre tumeur primitive, explant avec tumeur)	du bloc Magellan du GH Sud, des services de RADIOLOGIE/IMAGERIE hépatique de Magellan et des USN du GH Sud, du service de réanimation hépatique de Magellan du GH Sud,
EXTEMPORANEE et BIOPSIE HEPATIQUE	du service d'hépatologie – post greffe du B3 des USN du GH Sud, <b>vers le service de pathologie du GH Pellegrin</b>
EXTEMPORANEE (gynécologie)	entre le bloc de la maternité du GH Pellegrin et le service de pathologie du GH Sud
BILAN HÉPATITE FULMINANTE	de l'unité de soins du GH Sud ou du St André vers l'ABC du GH Pellegrin
GROUPAGE DE DONNEUR D'ORGANE EN ÉTAT DE MORT ENCÉPHALIQUE	de l'unité de soins du GH Sud ou du GH St André vers l'ABC du GH Pellegrin
MDS : Médicament dérivé du sang	de la pharmacie du GH Pellegrin vers une pharmacie ou un service d'urgence ou de réanimation des GH Sud ou St André
Urgence vitale pour examen biologique prescriptible en permanence de soins	De toute unité de soins vers l'ABC de Pellegrin

**2 – A partir des services situés au GH Pellegrin, à l'hôpital Haut-Lévêque, sur le site de Xavier Arnozan ou à l'hôpital St André**

**A – pour toute demande de transport d'échantillon de biologie ou pathologie**

**1 Pour un échantillon devant être analysé par un laboratoire du CHU de Bordeaux :**

- a - Faire valider l'opportunité du besoin et le délai de transport (1h15 max ou 2h max) en contactant par téléphone le biologiste de la discipline ou l'interne de biologie <http://www.catalogue-biologiepathologie.chu-bordeaux.fr/Le-pôle/Contacts-par-Discipline.pdf/>,
- b - Après validation de la demande, le biologiste de la discipline ou l'interne de biologie téléphone au BAA qui déclenche la course auprès du prestataire en précisant le délai de transport et le produit concerné : bilan biologique (tube de sang, tube d'urine, tube de LCR, flacon LBA), pièce opératoire, autre (à préciser),
- c - Le prestataire se rend en moins de 3/4 d'heure dans le service indiqué par le biologiste ayant validé la demande,
- d - Le produit est acheminé au laboratoire destinataire suivant le délai de transport indiqué par le biologiste de la discipline ou l'interne de biologie.

**2 Pour un échantillon devant être analysé à l'EFS :**

- a – Faire valider l'opportunité du besoin et le délai de transport (1h15 max ou 2h max) par le médecin prescripteur.
- b - Après validation de la demande, contacter par téléphone le BAA au 30 164 en précisant le délai de transport, le destinataire et l'examen concerné : groupe sanguin, RAI, autre (à préciser),
- c - Le prestataire se rend en moins de 3/4 d'heure dans le service indiqué,
- d – L'échantillon est acheminé à l'EFS suivant le délai de transport indiqué par le médecin prescripteur.

**B – pour toute demande de transport de produit hors échantillon de biologie ou pathologie :**

- a – Appeler le BAA au **30 164** pour une demande d'enlèvement et d'acheminement au service destinataire, en indiquant le délai de transport (1h15 max ou 2h max), le produit concerné : poche de sang scellé pour dépôt de sang, médicament, autre (à préciser),
- b - Le prestataire est contacté par le BAA (ou le standard suivant horaires),
- c – Le prestataire se rend à l'adresse indiquée lors de la demande en moins de 3/4 heure,
- d – Le produit est acheminé au service destinataire suivant le délai de transport demandé.

**3 - A partir des services situés à l'EHPAD de Lormont, au CJA, à l'UCSA ou au centre de rétention administrative**

- 1 – Appeler le BAA au **30 164** pour une demande de collecte et d'acheminement au service destinataire, en précisant le délai de transport (1h15 max ou 2h max), le produit concerné : bilan biologique (tube de sang, tube d'urine, tube de LCR, flacon LBA), groupe sanguin, RAI, médicament, autre (à préciser),
- 2 - Le prestataire est contacté par le BAA (ou le standard suivant horaires),
- 3 – Le prestataire se rend à l'adresse indiquée lors de la demande en moins de 3/4 heure,
- 4 – Le produit est acheminé au service destinataire suivant le délai de transport demandé.